

CONSEIL MUNICIPAL N°09/2020
Jeudi 22 octobre 2020 à 19h00 – Hôtel de Ville

COMPTE - RENDU

Le vingt-deux octobre deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le seize octobre précédent, s'est réuni en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Etaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Marie-Dominique MICHELET, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Régis BLAYRAT, Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Cédric DAYDE, Marilyne FROT, Christophe RENAUD, Christian ALEX, Danièle BARON, Christian GOMEZ.

Procurations : Eric ORTIZ à Cyril QUIOT

Absents : Sarah AIT-IDIR (excusée), Mélanie SALLE

Nombre de membres présents = 24 / Nombre de votants = 25

Secrétaire de séance : Sébastien ANDEVERT

* * *

Hommage à Monsieur Samuel PATY, enseignant « victime de la barbarie et du fanatisme religieux ». L'assemblée municipale respecte une minute de silence.

1 - Procès-verbal de séance du 24 septembre 2020

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

Le procès-verbal de séance du 24 septembre 2020 dernier est soumis à l'approbation de l'assemblée. Aucune observation n'est émise et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - Emprunt d'équilibre budgétaire 2020

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Conformément au rapport d'orientations budgétaires 2020, et en exécution des écritures du budget primitif principal, il est nécessaire de recourir à un emprunt d'équilibre pour financer le programme d'investissements 2020 de la commune. La commission des finances réunie le 30 septembre dernier a donc décidé de procéder à une consultation publique auprès des établissements bancaires pour un emprunt de 300.000€ à taux fixe sur 15 ou 20 ans. Trois établissements ont été consultés : il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire à conclure le contrat de prêt aux meilleures conditions financières pour la commune, après avis de la commission des finances.

Vote à l'unanimité

3 – Modification du tableau des effectifs communaux

Rapporteur : Catherine CLIMENT, 1^{ère} adjointe déléguée au personnel communal.

Dans la perspective d'un avancement de grade dont pourrait bénéficier un agent au 1^{er} novembre 2020, il est proposé de créer un nouveau poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, et de le pourvoir par avancement de l'agent dont le grade actuel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera supprimé de façon concomitante. Le nombre d'agents communaux est ainsi inchangé (34).

Vote à l'unanimité

4 – Prime de fin d'année du personnel communal

Rapporteur : Catherine CLIMENT, 1^{ère} adjointe déléguée au personnel communal.

Chaque année, le Conseil Municipal est appelé à déterminer l'enveloppe globale d'attribution de la prime de fin d'année, instaurée avant la loi du 26 janvier 1984 au profit du personnel communal.

Conformément aux dispositions du régime indemnitaire 2020 du personnel communal, adopté en séance du 27 novembre 2019, le montant de la prime s'élève à 686€ pour les agents titulaires et stagiaires, et 304,90€ pour les agents contractuels de droit privé ainsi que pour les agents non titulaires de droit public recrutés pour une durée consécutive minimale de 6 mois.

C'est ainsi que le montant net, pour l'année 2020, s'élève à 20.366,74€ légèrement inférieur à l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

Vote à l'unanimité

5 – Protection fonctionnelle d'un agent municipal

Rapporteur : Catherine CLIMENT, 1^{ère} adjointe déléguée au personnel communal

La commune est tenue de protéger les élus ainsi que les agents municipaux contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté. Il se trouve que le 21 septembre dernier, un agent communal, policier municipal, a été victime d'un outrage dans l'exercice de ses fonctions ; une plainte a été déposée auprès de la brigade de Gendarmerie Nationale de Bellegarde contre l'auteur des faits, identifié. Ce sinistre a été déclaré à l'assureur de la commune, mais nécessite aujourd'hui l'acceptation de l'assemblée municipale pour assurer la protection fonctionnelle de l'agent.

Vote à l'unanimité

6 – Projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Rapporteur : Catherine CLIMENT, 1^{ère} adjointe déléguée à l'action sanitaire – Pour information

Le 8 octobre dernier, à Manduel, à l'initiative de l'Association Pro Santé, se sont réunis plus de 70 professionnels de la santé et élus des communes de Manduel, Bellegarde, Caissargues, Comps, Jonquières Saint Vincent, Marguerittes, Redessan, Rodilhan, Bouillargues et Saint Gilles.

Il s'agissait de présenter le projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) porté sur ce territoire intercommunal de 11 communes, 63.942 habitants dont un quartier prioritaire de la ville (QPV), une zone d'intervention prioritaire (ZIP) et 3 zones d'actions complémentaires (ZAC).

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé regroupent des équipes médicales pour améliorer l'accès aux soins, organiser les parcours pluri-professionnels, et développer des actions territoriales de prévention. Un tel dispositif présente donc un réel intérêt pour la commune de Jonquières Saint Vincent classée en zone d'action complémentaire, c'est-à-dire offrant un accès aux soins difficile.

7 – Révision du Programme Local de l'Habitat : Diagnostic et enjeux

Rapporteur : Delphine POIRIER, adjointe déléguée à l'action sociale – Pour information

Le premier comité de pilotage du second Programme Local de l'Habitat (PLH) s'est réuni le 9 octobre dernier pour rappeler la démarche de révision du premier PLH, les résultats du diagnostic actualisé, et les enjeux pour la période 2021-2026.

La démarche d'élaboration du nouveau PLH a été décidée par le conseil communautaire en septembre 2019 ; elle répond à l'obligation légale prévue par le Code de la Construction et de l'Habitation mais également aux effets de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gard (SCOT) avec lequel le PLH doit être mis en compatibilité.

Les principaux résultats et enjeux du diagnostic de territoire ont été présentés au niveau démographique, au niveau du parc de logements anciens, au niveau du parc locatif social, et au niveau de la construction neuve et du marché immobilier.

Enfin, l'incidence de la révision du SCOT Sud Gard sur le territoire de la CCBTA, à l'horizon 2030, a également été rappelé, et notamment l'obligation de construction de 3.650 logements en Terre d'Argence, dont 20% de logements locatifs sociaux.

8 – OPAH – RU : Bilan du suivi-animation 2018-2020

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

Le 3^{ème} comité de pilotage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine (OPAH-RU) s'est réuni le 16 octobre dernier pour dresser un bilan d'étape du suivi-animation.

Pour mémoire, trois périmètres d'intervention ont été identifiés dans le cadre de l'OPAH-RU, décidée au niveau de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : il s'agit des cœurs de ville de Beaucaire, Bellegarde, et Jonquières Saint Vincent au niveau de ses deux bourgs-centres.

Les objectifs d'amélioration de l'habitat sur la période quinquennale 2018-2022 portent sur 331 logements.

Le comité de pilotage a acté les résultats globaux obtenus à ce jour, c'est-à-dire à peu près à mi-parcours, et notamment 433 contacts noués avec les propriétaires, dont 77 à Jonquières Saint Vincent, 88 logements rénovés, 20 façades, soit un taux de 66% d'objectifs atteints.

Au niveau du volet coercitif de l'OPAH-RU, c'est-à-dire des actions d'améliorations de l'habitat mises en œuvre après constat d'infractions en matière d'habitat insalubre, indigne ou menaçant ruine, 67 signalement ont été traités, dont 3 à Jonquières Saint Vincent.

Enfin, plusieurs pistes ont été évoquées pour améliorer le suivi et l'animation de l'OPAH-RU, dont un partenariat institutionnel élargi, l'institution d'un permis de louer, ou encore la mise en œuvre d'actions ciblées sur les logements vacants, en lien avec le Programme Local de l'Habitat.

9 - Actualité de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

- Convention de mise à disposition des ateliers municipaux de Jonquières Saint Vincent
- Prochain Bureau Communautaire le 26 octobre.

10 - Décisions du maire

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

- Décision n°20-2020 du 29 septembre 2020 : Aide au ravalement de façades de l'immeuble 10 bis Place de la Mairie
- Décision n°21-2020 du 15 octobre 2020 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration
- Décision n°22-2020 du 15 octobre 2020 : Attribution de l'accord-cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre à bons de commande des travaux de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement prescrits par les schémas directeurs
- Décision n°23-2020 du 15 octobre 2020 : Conclusion d'une convention de mise à disposition gracieuse des ateliers municipaux avec la CCBTA

Questions diverses

- Propreté de la voie publique : Signalement du jet intempestif de masques sanitaires sur la voie publique (C. FABRE-PILLEMENT).
- Collecte des déchets ménagers : Préavis de grève du service communautaire (JM. FOURNIER)
- Evolution de la crise sanitaire : Placement du département du Gard en niveau d'alerte maximale avec instauration d'un couvre-feu (C. CLIMENT)
- Valorisation des produits agricoles : Classement de l'olive et de l'huile d'olive de Nîmes au titre du patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO (C. GOMEZ).
- Découverte du Grand Valat : Visite des élus des communes membres du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin de Jonquières le 16 septembre dernier (R. BLAYRAT).
- Eclairage public : Signalement d'un éclairage insuffisant à l'intersection de la RD.999 et de la rue des Oliviers, qui rend dangereux l'accès aux abris-bus pour les collégiens (E. RHODE-BERNARD).
- Sécurisation du transport public aux abords du collège Elsa Triolet : Aménagement d'une petite gare routière devant le collège pour faciliter la prise en charge des collégiens (S. BONNET-TELLIER).
- Interventions diverses...

La séance est levée à 20h35



Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER